

PAR COURRIEL

Québec, le 1^{er} février 2016

Objet : Demande d'accès à l'information
N/Réf. 0101-251

Madame,

La présente fait suite à votre demande d'accès reçue le 14 janvier 2016 par laquelle vous désirez obtenir de la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq) : « le contrat de gardiennage présentement en vigueur et attribué à l'agence de sécurité Garda World à l'Aquarium du Québec. »

Vous trouverez ci-joint le contrat demandé. Nous vous joignons également les documents d'appel d'offres et le formulaire de soumission de Garda, lesquels font partie intégrante du contrat.

Considérant que votre demande a été traitée conformément aux dispositions de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, nous vous rappelons que vous pouvez demander la révision de la présente décision à la Commission d'accès à l'information, sur demande faite dans les trente (30) jours de la date de la présente décision, en vous conformant aux articles 135 et suivants de la loi précitée. À cette fin, un avis de recours est joint à la présente.

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La vice-présidente – Affaires corporatives
et secrétaire générale

« original signé »

Nelly Rodrigue, avocate, ASC

p. j. Contrat, documents d'appel d'offres et formulaire de soumission
Avis de recours